



« Valorisez vos travaux de recherche »

Unys ¹- Pôle Universitaire d'Innovation Iorrain (Polaris) vise à capitaliser sur les forces de recherche du site lorrain pour faire émerger de nouveaux projets d'innovation et maximiser leur impact sur la société.

Fort de cet objectif, les membres-fondateurs du Pôle Universitaire d'Innovation Iorrain, (Université de Lorraine, CNRS, Inserm, Inria, INRAE, Satt Sayens, CHRU de Nancy, Incubateur Lorrain et la filiale de l'Université Propuls) s'associent autour d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour accompagner les équipes de recherche dans la valorisation de leurs travaux et résultats.

Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse à l'ensemble des personnels de recherche du site lorrain - Tous les acteurs, quel que soit leur établissement ou leur laboratoire de rattachement, sont invités à contribuer à cette dynamique.

Les membres du PUI lorrain s'appuient sur des équipes professionnelles dédiées pour sensibiliser, détecter et évaluer les innovations issues des travaux de recherche dans le but de les accompagner jusqu'au transfert vers le monde socio-économique.

Ils accompagnent et financent les projets d'innovation en portant le risque technologique et financier dans le but de les transférer à des entreprises existantes ou via la création de start-up.

DESCRIPTION DE L'A.M.I.

OBJECTIF

L'objectif de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I) « Valorisez vos travaux de recherche » est d'encourager, de soutenir et d'accompagner les projets de valorisation à fort potentiel d'innovation technologique ou d'usage. Les membres-fondateurs du PUI lorrain se coordonneront pour optimiser l'accompagnement et le financement des projets.

QUI?

¹ Unys est une initiative unique en France qui rassemble les acteurs de la recherche publique et de l'innovation en Lorraine. Le Pôle Universitaire d'Innovation Iorrain (Polaris) est au cœur de la démarche collective portée par Unys : un dispositif qui fédère les expertises, soutient la recherche partenariale et la valorisation, favorise l'émergence de startups innovantes, et renforce les liens entre science et société pour transformer les grands enjeux scientifiques en opportunités concrètes pour le territoire.























Cet Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert à tous les personnels de recherche permanents ou non-permanents des laboratoires de recherche académique du site lorrain, sont notamment concernés les chercheurs, enseignants-chercheurs, PU-PH, MCU-PH, doctorants, post-doctorants, ingénieurs, équipes de recherche.

Les projets portés par un consortium, impliquant tout personnel de recherche – comme détaillé plus haut – et dont au moins un membre est affilié à un laboratoire lorrain, sont éligibles.

QUOI?

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt ambitionne de favoriser l'émergence de résultats de recherche valorisables ou transférables vers le monde socio-économique. Il vise des projets présentant un caractère innovant et exploratoire – à différents stades de maturité -, ayant un potentiel de valorisation ainsi qu'un impact en termes de développement économique et sociétal.

L'A.M.I concerne tous les domaines de recherche (Matériaux, Procédés, Chimie, Numérique, Santé et Dispositifs Médicaux, Environnement, Agri, Agrosciences et Forêts, Technologies de l'Information et de la Communication, Sciences Humaines et Sociales, ...).

Les projets pourront, eu égard à leur degré de maturité, bénéficier d'accompagnement sur les différentes étapes du transfert de technologie, telle que :

La pré-maturation est la première étape du processus de transfert d'une technologie dans laquelle on traduit une recherche scientifique en une recherche appliquée. En partant de l'observation du principe de base d'une idée innovante, on développe le concept de la technologie et/ou de son application et on en fournit la démonstration expérimentale. Les travaux de la pré-maturation permettent ainsi de lever des verrous scientifiques, valider une preuve de concept (POC), optimiser une technologie pour une application ciblée, établir ou renforcer la stratégie de propriété intellectuelle (PI). A l'issue de cette étape, la maturité se situe en général au niveau 3 (preuve analytique ou expérimentale des principales fonctions et/ou caractéristiques du concept) sur l'échelle TRL², elle favorise l'émergence d'un projet candidat à une maturation.

La **maturation**:

A la suite d'une première POC, la maturation permet le plus souvent de consolider la technologie au cœur du laboratoire, confronter l'innovation aux contraintes externes (possibilité de co-maturation avec un partenaire industriel). La maturation permet de faire progresser la technologie sur l'échelle TRL (3 à 6), accéder à des ressources complémentaires (post-doc, ingénieur ..., ressources externes, prestataires, ...). La maturation permet également d'assurer le renforcement du patrimoine de propriété

² L'échelle TRL (en anglais Technology Readiness Level, qui peut se traduire par niveau de maturité technologique) est un système de mesure employé pour évaluer le niveau de maturité d'une technologie (matériel, composants, périphériques, etc.), notamment en vue de financer la recherche et son développement ou dans la perspective d'intégrer cette technologie dans un système ou un sous-système opérationnel (https://fr.wikipedia.org/wiki/Technology_readiness_level)





















intellectuelle (stratégie de protection à l'international, l'analyse de la chaine de valeur et la prise en compte des besoins des acteurs du marché visé, de la filière concernée, La finalité de la maturation est le transfert de la technologie vers une société existante ou via la création d'entreprise (start-up).

La création d'entreprise :

Lorsque la technologie a atteint un niveau de maturité suffisante, elle peut alors être valorisée par l'octroi d'une licence à une société existante ou par la création d'une start-up. Avant cette création d'entreprise, vous êtes accompagnés afin de dé-risquer au maximum le projet : valider l'adéquation entre la solution développée et le marché visé, constituer une primo-équipe réunissant toutes les compétences, établir une ingénierie financière cohérente par rapport à la roadmap R&D, choisir la structure juridique la plus appropriée, être mis en contact avec les partenaires clés. Une fois la société créée, l'accompagnement continue afin de vous aider structurer l'entreprise (RH, commercialisation, financements, ...) et de donner des outils-clés au dirigeant pour la piloter. Les personnels de recherche peuvent s'impliquer à différents niveaux dans le projet entrepreneurial, ainsi que dans la start-up, en fonction de leur souhaits et possibilités.

QUAND?

L'A.M.I « Valorisez vos travaux de recherche » est ouvert du 7 juillet au 30 septembre 2025 minuit. Après réception des dossiers de candidature, les porteurs de projet seront contactés par e-mail au fil de l'eau, et au plus tard dans le mois suivant la clôture de l'A.M.I.

COMMENT?

Les modalités de dépôt du dossier de candidature sont :

Compléter le formulaire de candidature disponible en ligne et adresser le à l'adresse polaris-contact@univ-lorraine.fr avant le 30 septembre 2025 minuit, une confirmation de dépôt vous sera transmise à votre adresse mail.



















Pour toutes informations complémentaires, faîtes parvenir votre demande à votre (vos) référent(s) à l'adresse e-mail appropriée :

- **SATT Sayens:**
 - Aude HYARDIN : aude.hyardin@sayens.fr
 - Sandrine QUATRAVAUX : sandrine.quatravaux@sayens.fr
- Université de Lorraine :
 - Pascal ROCKLIN: <u>pascal.rocklin@univ-lorraine.fr</u>
 - o Anne-Flore RIFAUT : anne-flore.rifaut@univ-lorraine.fr
- **CNRS Délégation Centre Est :**
 - Severine HEDIN severine.hedin@cnrs.fr
- **CNRS Innovation:**
 - Maxime TOUSSAINT : maxime.toussaint@cnrsinnovation.fr
- Incubateur Lorrain:
 - Marie MAISON: marie.maison@univ-lorraine.fr
 - o Natacha HAUSER COSTA: natacha.hauser-costa@univ-lorraine.fr
- **INRIA:**
 - Helene GERECKE: helene.gerecke@inria.fr
- **CHRU Nancy:**
 - Viviane MARTIN : v.martin3@chru-nancy.fr
- **INRAE:**
 - Caroline COZZI : ipp-grandest@inrae.fr
- Inserm:
 - Eric Simon : eric.simon@inserm.fr
 - Marie Matton : marie.matton@inserm.fr

Les projets seront analysés collectivement par les fondateurs du PUI lorrain afin de les orienter au mieux vers un financement et un accompagnement adapté en fonction des règles d'éligibilités des appels à projet de chacun des fondateurs et conformément à leur processus internes.

La confidentialité relative aux projets est assurée dans le cadre contractuel engageant les membres- fondateurs du PUI lorrain.

Des actions de communication pourront être organisées en concertation entre les porteurs de projet et les équipes des membres-fondateurs du PUI lorrain.

















